

savoir interpréter et compléter une déclaration de conformité analyse critique sur les emballages et matériaux en contact 10 et 17 septembre 2024- - les matinées en distanciel 7h

| | |
|--|--|
| <p><i>Accessible aux personnes en situation d'handicap</i></p> | Objectifs Les stagiaires seront capables de : |
| <p>Public visé : Dirigeant, R&D, Qualité, Production, Achats</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir comment interpréter les exigences réglementaires française et européenne • Savoir identifier les points de vigilance de la déclaration de conformité • Savoir répondre aux exigences clients • Savoir quoi exiger de ses fournisseurs |
| <p>Prérequis : Travailler dans une entreprise Agroalimentaire</p> | Programme 10/09/2024 9h00 à 12h30 |
| <p>Intervenant Alain BOBE, Expert alimentarité des matériaux</p> | <ul style="list-style-type: none"> • La réglementation matériaux au contact et ses conséquences • La relation client-fournisseur • Optimisation des certificats d'alimentarité <ul style="list-style-type: none"> o Les exigences à observer o Vérification des exigences de vos déclarations o Comment rebondir face aux fournisseurs o Synthèse et conclusions |
| <p>Contact(s) Pédagogique(s) Estelle Marin, experte emballage/éco-conception</p> | 17/09/24 9h00 à 12h30 |
| <p>Contact Administratif Laure DUPIN - 04 90 31 55 08 laure.dupin@foodinpaca.com</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Atelier pratique : Comprendre et valider vos Déclarations de conformité <ul style="list-style-type: none"> o Etudes de cas à partir de certificats d'alimentarité des participants : vérification et optimisation des déclarations écrites:00:00 AM |
| Enregistrée sous le numéro 93840083884 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat N° de Certificat Qualiopi : FR060037-2 Mise à jour : le 27/02/2024 | Moyens pédagogiques et techniques <ul style="list-style-type: none"> • Exposés suivis de questions-réponses • Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles • Support de formation remis aux stagiaires • Lors des formations en distanciel, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion • Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement <p><i>Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.</i></p> Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations • Feuille d'émargement • Attestation de formation <p>€ Tarifs Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)</p> <p>Adhérent 2024 : 500€ HT - Non adhérent 2024 : 700€ HT Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société -</p> Inscription en ligne : cliquez ici - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation <p>Conditions d'annulation : Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier). Pour toute inscription annulée après le 28/08/2024 , la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud. Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation</p> |